



## **Compte rendu de la séance du vendredi 06 janvier 2017**

Présents : Bernard BOLORONUS, Jean BUEB, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, François JACQUOT, Céline KLEIN, Sylvie NATIVEL, Guillaume VIRON, Laurent WIEST

Absents : Béatrice GARNIER

Excusés :

Procuration : Rachel BOSSWINGEL par Céline KLEIN, Yannick PANDIN par Sylvie NATIVEL

Secrétaire(s) de la séance : Céline KLEIN

### **Ordre du jour :**

1. Orientations budgétaires
2. Adoption des restes à réaliser 2016
3. location du bungalow
4. Achat d'une parcelle forestière section ZC n° 64
5. Délégation de maîtrise d'ouvrage au profit du conseil départemental du Haut- Rhin pour sondage et dossier loi sur l'eau
6. Divers
  1. calendrier électoral 2017
  2. sécurité civile

### **Délibérations du conseil :**

Le compte rendu de la séance du 02 décembre 2016 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

20h08 : arrivée de M. David FINK

#### **ORIENTATIONS BUDGETAIRES ( 2017 01 01)**

Monsieur le Maire présente le projet des travaux qui seraient à réaliser en 2017, à savoir :

- Rénovation de l'éclairage public
  - Rénovation du foyer communal / mairie (mise en accessibilité)
- M. Jean BUEB propose de réunir la commission travaux avec un architecte pour définir les besoins et les mises en oeuvre possibles pour pouvoir établir un chiffrage.
- Création d'un déversoir d'orage - rue du 17 Février

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le projet de travaux pour 2017.



### ADOPTION DES RESTES A REALISER 2016 ( 2017 01 02)

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser de la section investissement du budget communal de l'année 2016 ;

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter les restes à réaliser (cf annexe) pour un montant total de :

- 75 545.12 € en dépenses
- 44 197.07 € en recettes.

Il présente également l'état des restes à réaliser de la section investissement du budget annexe de l'eau de l'année 2016 ;

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter les restes à réaliser (cf annexe) pour un montant total de :

- 15 000.00 € en dépenses.

### LOCATION DU BUNGALOW ( 2017 01 03)

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 04 décembre 2015 concernant la location du bungalow situé dans la cour de la mairie à des fins professionnelles, et propose de modifier le montant du loyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Modifie le montant du loyer mensuel** à 300,00 € (trois cents euros) charges comprises,

**Autorise** le Maire à signer l'avenant du contrat de location, ainsi que tout document s'y rapportant.

### ACHAT D'UNE PARCELLE FORESTIERE SECTION ZC N°64 ( 2017 01 04)

Le Maire informe le Conseil Municipal quant à l'opportunité d'acquérir une parcelle boisée section ZC n°64 lieudit ERLÉN, d'une superficie de 1 860m<sup>2</sup>.

Vu l'estimation réalisée par l'agent ONF,

Vu la proximité de parcelles forestières communales,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- décide de faire une offre d'achat d'un montant de 3 000 €,
- charge le maire de communiquer cette proposition au vendeur,
- charge le maire d'établir l'acte administratif en cas d'accord,



- autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AU PROFIT DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN POUR SONDAGE ET LOI SUR L'EAU

Ce point est remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion faute de renseignements suffisants.

FIXATION DU PRIX DU STERE DE BOIS ( 2017 105)

Le Conseil Municipal est amené à délibérer sur la fixation du prix du stère de bois pour les ventes 2017.

Considérant la stabilité des coûts de façonnage ainsi que de l'ONF,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de maintenir le tarif en vigueur, à savoir 45,00 € TTC le stère de hêtre et de chêne,
- charge le maire d'exécuter cette présente décision.

DIVERS

- Calendrier électoral 2017

Le Maire rappelle le calendrier électoral 2017 :

- Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai
- Elections législatives : 11 et 18 juin 2017.

Les conseillers qui ne peuvent siéger au bureau de vote sont priés de désigner un remplaçant OBLIGATOIREMENT inscrit sur les listes électorales de Ballersdorf.

- Conseil municipal

La séance du Conseil municipal initialement prévue le 05 mai 2017 est reportée au vendredi 12 mai 2017.

- Sécurité civile

Une information va être diffusée à la population afin de constituer la réserve communale de sécurité civile.

- Commission des finances

La commission des finances se réunira mardi 31 janvier à 19h.

- Marquage au sol - rue André Malraux

Les travaux de marquage routier reprendront dès que les conditions climatiques le permettront .



*République française*  
*DEPARTEMENT du HAUT-RHIN*  
**COMMUNE DE BALLERSDORF**

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h15.  
Délibéré en séance, les jours et an susdits